et de l'Union des Canadas eux-mêmes, ont été cités; et l'on a demandé si, dans aucun de ces cas, l'on en avait appelé au peupleet on a répondu négativement. Je ne suis pas prêt à accepter cette réponse, bien qu'elle soit vraie sous le rapport des faits. Dans le premier de ces cas, où la résistance était peutêtre la plus forte, un appel au peuple eut lieu. Ce ne fut que longtemps après que l'affaire cût été débattue, que l'Union entre l'Angleterre et l'Ecosse fut consommée. L'on se demanda alors—exactement comme en 1799 relativement à l'Union de l'Irlande,—si le parlement écossais avait le pouvoir de livrer les droits électoraux du peuple entre les mains du parlement anglais, Quant à l'Union de l'Ecosse avec l'Angleterre, la question fut soumise au peuple, non pas d'une seule ou de deux manières, mais de plusieurs manières. Il fut nommé des commissaires, et des conventions, et il fut fait plusicurs tentatives pour amener cette Union avant qu'elle n'eût définitivement lieu. Elle fut tentée dans le temps de JACQUES I, dans le temps de CROMWELL, et encore sous le règne du roi GUILLAUME, et finalement adoptée sous le règne de la reine ANNE. La proclamation convoquant le parlement écossais de 1702 déclarait que, entre autres choses, il devait s'occuper de l'union de l'Ecosse avec l'Angleterre. ( Ecoutes ! écoutes!) Nous trouvons encore dans les livres le texte même de cette proclamation, qui déclarait que ce parlement était convoqué en Ecosse dans le but exprès de traiter de cette question. Ce parlement no déclara rien de définitif sur la question, mais le parlement suivant le fit, et l'union fut consommée. Et ce parlement était exactement dans la position de celui de 1702, ayant été convoqué par une proclamation exactement semblable. (Ecouter! écouter!) Cette question de l'union entre l'Angleterre et l'Ecosse fut, je crois, la seule qui fut discutée; et bien qu'ensuite la plus grande hostilité s'éleva contre cette mesure, et qu'il fallut envoyer des troupes du nord de l'Ecosse, ce ne fut qu'après que ce parlement eût été réuni pendant quelque temps, qu'il y fut présenté des requêtes des bourgs contre l'union. (Ecoutez! écoutez!) L'on vous a dit dans le cours de ce débat que la plus grande satisfaction règne dans tout le pays à propos de cette mesure. Permettesmoi de vous dire que, dans beaucoup de localités, c'est le silence de l'apathie, et non une preuve de satisfaction. Cela provient

non pas de ce que le peuple n'éprouve aucun intérêt dans la question, mais de ce que l'on a exercé une pression sur lui pour plusieurs causes, et qu'il a eu à lutter contre un grand nombre de difficultés de différente nature, résultant d'une absence de prospérité sans exemple. (Ecoutez! écoutez!) Il parait donc attendre quelque chose, -n'importe quoi, qui le fera sortir des difficultés de sa position actuelle. Je dis ceci, bien que je serais heureux si ce n'était pas l'apathie, ni le calme de la mort, mais le contentement, d'un bout à l'autre du pays, qui conduirait à l'acceptation générale de cette mesure. Je crois que dans la partie occidentale du pays,jo ne puis rien dire de la partie orientale, à moins que ce ne soit d'après les pétitions qui nous ont été envoyées et les opinions qui ont été exprimées dans cette chambre par les hon. députés du Bas-Canada, — mais dans la partie occidentale du pays, je suis convaincu, d'après ce que je sais personnellement du sentiment qui y règne, qu'une grande majorité de députés, égale sinon supérieure à celle qui a voté l'autre soir dans cette chambre, serait élue dans une nouvelle élection en faveur de ce projet. Et c'est parce que je le crois, et que je ne voudrais pas que l'on pût dire que le peuple n'a pas eu l'occasion de se prononcer, au moyen d'une élection, sur une matière d'une importance aussi vitale, -- que je prétends qu'elle devrait lui être soumise, afin qu'il puisse déclarer par son vote s'il est en iaveur de cette mesure ou non. (Ecouter! écoutez!) En parlant de l'union de l'Ecosse, de l'union de l'Irlande, et de l'union des Canadas, nous devons nous rappeler que les mêmes circonstances existaient jusqu'à un certain point. Dans le cas de l'union écossaise, il y avait ces désolantes guerres entre l'Angleterre et l'Ecosse, durant lesquelles le meilleur sang des deux pays avait été versé, — et il existait depuis longtemps des querelles et des hostilités perpétuelles qui avaient fait de la frontière - aujourd'hui si riante et si fertile — un désert aride et désolé. Puis encore, lorsque l'union de l'Irlande avec l'Angleterre eut lieu, l'on venait justement de comprimer une rebellion, — il y avait 40,000 hommes de troupes dans le pays,—il y avait 116 fonctionnaires publics dans la chambre,-et il peut y avoir eu de bonnes raisons pour que la majorité de 6 ou 7 voix dans le parlement irlandais contre l'Union, diminua et disparut complètement, dans une majorité de 35 à la